

Pays Vallée du Loir

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 15 mars 2018
Nombre de membres 45
Présents : 29 – Pouvoirs 8
Votants : 37

Vote : 37
Pour : 37
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : **30/03/2018**
et publication du **30/03/2018**.

Présents (29) :

Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, Solange CARRE, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gwénaél de SAGAZAN, Jean-Yves DENIS, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Dominique LENOIR, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANCAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE, Jean-Louis YVERNAULT.

Pouvoirs (8) :

Jean-Paul BEAUDOUIN à Yveline LIMODIN, Jean-Pierre CHEREAU à Jacques LAUZE, Gérard CROISEAU à Régis VALLIENNE, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Claude JAUNAY à Laurent HUBERT, Christophe LIBERT à Jean-Claude BOIZIAU, Carine MENAGE à Georges BITOT, Jacky VIRLOUVET à Jean-Michel CHIQUET.

D13-22-03-2018 : Adhésion Le Chaînon

Afin de permettre au service culturel du Pays d'avoir accès au réseau de diffusion de spectacles « Le Chaînon des Pays de la Loire » et ainsi bénéficier d'une large offre de programmation à prix négociés, Monsieur le Président propose au comité syndical de renouveler l'adhésion à cette association pour l'année 2018 et d'inscrire à cet effet la somme de 400€ au BP.

Les membres du comité syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuvent l'adhésion à l'association Le Chaînon et décident d'inscrire 400€ au budget à cet effet.

Fait à Vaas

Les jour, mois et an susdits

Suivent les signatures



Le Président
Régis VALLIENNE